

MUNICIPALITE D'E  
CORBEYRIER

---

# Rapport de gestion

2026

# TABLE DES MATIÈRES

<u>01. ADMINISTRATION GENERALE</u>	5
1.1 CONSEIL COMMUNAL	5
1.2 VOTATIONS ET ELECTIONS	6
1.3 MUNICIPALITE	7
1.4 VISITE PREFECTORALE ANNUELLE	8
1.5 SEANCES DES SYNDICS	8
1.6 RENCONTRES INTERCOMMUNALES	9
1.7 NATURALISATION	9
1.8 PERSONNEL COMMUNAL	9
1.9 STATISTIQUES DE LA POPULATION	11
1.10 TOURISME	12
<u>02. FINANCES</u>	13
2.1 ACTIVITES DE LA BOURSE	13
2.2 ANALYSE DES COMPTES 2023	13
<u>03. DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX</u>	14
3.1 FORETS	14
3.2 DOMAINES ET PATURAGES	14
3.3 VIGNES	15
3.4 BATIMENTS	16
<u>04. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME</u>	17
4.1 POLICE DES CONSTRUCTIONS	17
4.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	18
4.3 ROUTES – CHEMINS COMMUNAUX – VOIRIE	18
4.4 PARCS ET CIMETIERE	20
4.5 GESTION DES DECHETS ET DECHETTERIE	20
<u>05. ECOLE, FORMATION, ACCUEIL PETITE ENFANCE, CULTES</u>	21
5.1 ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE	21
5.2 CULTES	21
<u>06. SECURITE PUBLIQUE</u>	22
6.1 CONTROLE DES HABITANTS	22
6.2 GENDARMERIE	22
6.3 SERVICE DU FEU	22
6.4 PROTECTION CIVILE	22
<u>07. AFFAIRES SOCIALES</u>	23
7.1 REPAS DES AINES	23

7.2	JUBILAIRES	23
7.3	ASANTE SANA	23
<b>08.</b>	<b><u>SERVICES INDUSTRIELS</u></b>	<b><u>24</u></b>
8.1	SERVICE DES EAUX	24
8.2	EGOUTS ET EPURATION	26
8.3	ENERGIE	26
<b>09.</b>	<b><u>CONCLUSIONS</u></b>	<b><u>27</u></b>
	<b><u>NOTES</u></b>	<b><u>28</u></b>

# Z O INTRODUCTION Z

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 93c alinéa 2 de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 et 34 de l'arrêté du Conseil d'Etat sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, la Municipalité soumet, à votre approbation, le rapport de gestion pour l'année 2023.

Durant cette année, les membres de la Municipalité se sont employés à accomplir toutes les tâches qui leur ont été confiées de manière soutenue, dans un esprit de collaboration, de confiance mutuelle et de collégialité. La Municipalité s'est retrouvée avec plaisir tout au long des séances de l'année, pour accomplir les tâches qui lui sont dévolues.

Les membres de l'assemblée délibérante et de la Municipalité ont pris leur travail à cœur.

Voyons maintenant, au travers des différents groupes de comptes, les éléments principaux qui ont marqué cet exercice 2023.

# 01. ADMINISTRATION GENERALE

## 1.1 CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a été convoqué à quatre reprises pour traiter les différents objets qui lui ont été soumis.

### Composition du Conseil communal au 31 décembre 2023

Jusqu'au 30 juin 2023

BOURNOUD Pierre-Alain  
 BOURNOUD Valentin / CoGest  
 BUGNION Jean-Louis  
 CHALET Sandrine  
 CHARPIÉ Norbert  
 CHARPIÉ Sandra / CoGest  
 DIND Steve / Scrutateur suppléant / Délégué PCI  
 EMERY Claire  
 HENRY Jean-Paul / Président  
 HENTSCH Vincent / Commission de recours  
 LÜTHI Morgane  
 MELET Alexandre / Vice-président  
 MELET-MEUWLY Léonore  
 MÉTRAUX François / Commission de recours  
 MÉTRAUX Michèle / CoGest / Scrutatrice (suppléante)  
 MINDER Stéphane / Scrutateur  
 MOTTIER Claude  
 NICOLIER Philippe  
 OLLOZ Marie-Claude / CoGest / Scrutatrice  
 PERRIN Antoine  
 PERRIN Daphné / CoGest  
 PITTEL Robin / Commission de recours  
 RICHARD Thierry  
 RISTORI Jean  
 SUTER Julien / CoGest (suppléant)  
 TALON Thierry  
 TAUXE Alexia / Déléguée SDIS  
 TAUXE Marc / Délégué GFA  
 VONNEZ Laure-Françoise

BOURNOUD Isabelle / Secrétaire

dès le 1<sup>er</sup> juillet 2023

BOURNOUD Isabelle / Secrétaire (suppléante)  
 BOURNOUD Pierre-Alain  
 BOURNOUD Valentin / CoGest  
 BUGNION Jean-Louis  
 CHALET Sandrine  
 CHARPIÉ Norbert  
 CHARPIÉ Sandra / CoGest  
 EMERY Claire  
 GENILLARD Sylvain / Délégué ORPCI  
 HENRY Jean-Paul / Président  
 HENTSCH Vincent / Com. de recours / Délégué AERA  
 MELET Alexandre / Vice-président  
 MELET-MEUWLY Léonore  
 MÉTRAUX François / Com. de recours  
 MÉTRAUX Michèle / CoGest / Scrutatrice (suppléante)  
 MINDER Stéphane / Scrutateur  
 MOTTIER Claude  
 NICOLIER Philippe  
 OLLOZ Marie-Claude / CoGest / Scrutatrice  
 PERRIN Antoine  
 PERRIN Daphné / Présidente CoGest  
 PITTEL Robin / Com. de recours  
 RICHARD Thierry  
 RISTORI Jean  
 SUTER Julien / CoGest (suppléant)  
 TAUXE Alexia / Déléguée SDIS / Scrutatrice (suppléante)  
 TAUXE Marc / Délégué GFA  
 VONNEZ Laure-Françoise

LÜTHI Morgane / Secrétaire

### Préavis déposés en 2023

Les préavis sont des demandes de décision adressées au Conseil communal sur un sujet spécifique. Ils font généralement l'objet d'une étude par une commission ad hoc avant d'être soumis au vote de l'assemblée.

- |          |   |
|----------|---|
| N° 23-01 | Relatif au règlement sur l'entretien des chemins communaux et autres ouvrages d'améliorations foncières en région rurale. Accepté à l'unanimité, sans abstention. |
|----------|---|

- N° 23-02 Relatif aux comptes de l'année 2022. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 23-03 Relatif au rapport de gestion – Exercice 2022. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 23-04 Relatif à l'adoption du nouveau règlement communal des sépultures et du cimetière. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 23-05 Relatif au postulat de M. Vincent Hentsch quant à l'accès à la route des Agittes. Accepté à l'unanimité, avec 7 abstentions.
- N° 23-06 Relatif à l'arrêté d'imposition 2024. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 23-07 Relatif au budget 2024. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 23-08 Relatif aux frais annuels 2024 de continuité de mise en conformité de la distribution d'eau potable d'un montant de CHF 45'000.00. Accepté à l'unanimité, sans abstention.

## 1.2 VOTATIONS ET ELECTIONS

Le bureau électoral s'est occupé, en collaboration avec le Greffe municipal, des votations et élections suivantes :

**12.03.2023 Election communale**

- ♦ Election complémentaire à la Municipalité annulée en raison du dépôt dans le délai légal de la liste conforme ne comprenant qu'un seul nom et qu'un seul siège n'était qu'à repourvoir.

**18.06.2023 Votation cantonale (1 objet)**

- ♦ Initiative populaire cantonale « Pour la protection du climat »

**Votation fédérale (3 objets)**

- ♦ Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)
- ♦ Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)
- ♦ Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

**12.10.2023 Election au Conseil national – 1<sup>er</sup> tour**

**12.11.2023 Election au Conseil national – 2<sup>ème</sup> tour**

### 1.3 MUNICIPALITE

Au cours de l'année écoulée, la Municipalité a siégé à 42 reprises.

Certaines séances se sont tenues de Municipalité, ses membres ont pris part à de nombreuses rencontres en relation avec leurs dicastères respectifs et/ou missions spécifiques, tant à Corbeyrier qu'à l'extérieur.

La Municipalité s'est déplacée à plusieurs reprises à l'extérieur afin de traiter différents dossiers.

#### Répartition des dicastères et représentations – législature 2021- 2026

	Dicastères	Représentation
<b>TSCHUMI Monique</b> <b>Syndique</b> Suppléant : M. Christian Roubaty	Administration générale – Personnel communal – Police des constructions – Aménagement du territoire – Bâtiments communaux – Mobilité/Transports	Chablais Région Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut Assemblée des Syndics du District UCV AdCV
<b>BOCHUD Guy</b> <b>Vice-Syndic</b> Suppléant : M. Steve Dind	Forêts – Vignes – Affaires culturelles – Sociétés locales – Défense incendie – Protection civile – Cimetière – Service des inhumations – Temple et cultes	SDIS Chablais ORPCI GFA Paroisse d'Aigle-Yvorne-Corbeyrier
<b>CHRISTEN Christine</b> <b>Municipale</b> Suppléant : Mme Monique Tschumi	Finances – Economie – Affaires sociales – Déchetterie – Gestion des déchets – Instruction publique	SATOM ARASAPE ASANTE SANA AVASAD EMS Chablais
<b>DIND Steve</b> <b>Municipal</b> Suppléant : Mme Christine Christen	Routes – Signalisation routière – Eclairage public – Police – Naturalisations – Tourisme	
<b>ROUBATY Christian</b> <b>Municipal</b> Suppléant : M. Guy Bochud	Services Industriels – Service des eaux – Egouts – Epuration – Terrains et pâturages – Domaines de plaine – Energie	AERA Commission énergie du Parc Naturel Régional La Gruyère-Pays-d'Enhaut

Dès le 20 février 2023, le dicastère des Bâtiments communaux a été repris par la Syndique, Mme Monique Tschumi, ceux de l'Instruction publique et de la Santé et affaires sociales par Mme Christine Christen et celui du Temple et cultes par M. Guy Bochud.

## 1.4 VISITE PREFECTORALE ANNUELLE

La visite annuelle de la commune a eu lieu le 16 novembre 2023. M. Régis Joly, Préfet du district d'Aigle, s'est entretenu avec Mme Monique Tschumi, Syndique, et a effectué plusieurs contrôles dans les services, tels que ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal, de la tenue des comptes par la Bourse communale, des subsides reçus, du contrôle de l'habitant ainsi que diverses réglementations communales. Il a pu relever l'excellent travail de l'Administration communale.

## 1.5 SEANCES DES SYNDICS

Les Syndics du district d'Aigle se sont rencontrés à quatre reprises durant l'année 2023 : le 22 mars à Yvorne en présence de Mmes Nadine Cossy, présidente de l'AVdCH et Mme Evelyne Rouge, membre du comité, le 21 juin à Aigle en présence de Mme Sandrine Sahli de la DGAV, de M. Maxime Capt de la DGMR et Mme Nadia Bruyndonckx et M. Romain Savary de la DGE, le 20 septembre à Aigle en présence de Mme Leila Nicod de Asante Sana et le 29 novembre à Roche en présence de MM. Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat et Denis Froidevaux, chef de service et chef de l'EMCC et M. Stéphane Montangero, président du CODIR ORPC.

### Ils ont abordé, entre autres, les sujets suivants :

La péréquation financière, les arrêtés d'imposition, le plafond d'endettement, la marge d'autofinancement, l'accueil et à la gestion des gens du voyage, INOPIA, la police du commerce, le moustique tigre, la confrérie des syndics, "on en parle ?!" du CRPS, la journée des Communes vaudoises 2024, la cyberattaque, l'hébergement des travailleurs saisonniers.

### Ils ont bénéficié des présentations suivantes :

- Gestion des contrôles de l'habitants et bureaux des étrangers par Mmes Nadine Cossy, préposée au contrôle de l'habitant de Morges et présidente de l'AVDCH et Evelyne Rouge, préposée au contrôle de l'habitant d'Aigle et membre du comité de l'AVDCH.
- Entretien des routes cantonales et charte sur les talus par M. Maxime Capt de la DGMR
- Intervention de Mme Sandrine Sahli de la DGAV
- Intervention de Mme Nadia Bruyndonckx et M. Romain Savary de la DGE
- Aide et soins à domicile dans l'est vaudois, les prestations d'Asante Sana par Mmes Leila Nicod et Margo Magnin
- Projet "Tetris" par MM. Vassilis Venizelos, chef du département de la DJES et Denis Froidevaux, chef de service et chef de l'EMCC
- Projet des CODIR ORPC par MM. Stéphane Montangero, président du CODIR ORPC du district d'Aigle, Pierre-Alain Lunardi, président CODIR du Jura-Nord vaudois, président de l'Assemblée des présidents de CODIR et Municipal et Yves Sigwalt, commandant de l'ORPC de Lausanne-District

## 1.6 RENCONTRES INTERCOMMUNALES

La Municipalité a assisté aux rencontres suivantes :

- ♦ 23.02.2023 : AERA, Séance d'information
- ♦ 16.03.2023 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, Séance de Conseil
- ♦ 18.03.2023 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, Journée
- ♦ 11.05.2023 : Chablais Région, Séance avec la commission sports et loisirs
- ♦ 25.05.2023 : ADCV, AG
- ♦ 31.05.2023 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, AG
- ♦ 01.06.2023 : Chablais Région, AG
- ♦ 06.06.2023 : Association du Chablais, AG
- ♦ 21.06.2023 : UCV, Séance d'information
- ♦ 22.06.2023 : ADCV, AG extraordinaire
- ♦ 27.06.2023 : UCV, AG extraordinaire
- ♦ 29.06.2023 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, Forum des communes
- ♦ 01.07.2023 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, Fête
- ♦ 31.08.2023 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, Forum des communes
- ♦ 07.09.2023 : ADCV, Rencontre
- ♦ 23.09.2023 : Association du Chablais, Journée du citoyen
- ♦ 05.10.2023 : AERA, Cérémonie de la pose de la première pierre de la STEP
- ♦ 16.11.2023 : AERA, Séance d'information
- ♦ 23.11.2023 : Chablais Région, AG
- ♦ 30.11.2023 : ADCV, AG

## 1.7 NATURALISATION

Durant l'année, le greffe municipal a assumé les tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisation suisse, ordinaires ou facilitées. En 2023 trois de dossier ont été finalisés.

## 1.8 PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal se compose comme suit :

- **Mme Joëlle Berchier**, secrétaire municipale en fonction depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 a cessé son activité le 31 décembre 2023.

### Greffé municipal

Les tâches principales dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction de la Syndique, sont les suivantes :

- ♦ Secrétariat de la Municipalité
- ♦ Politique d'information et de communication
- ♦ Information et coordination des services communaux
- ♦ Actes émanant de la Municipalité
- ♦ Naturalisation suisse, facilitée ou ordinaire et octroi de la bourgeoisie
- ♦ Relations intercommunales (conférences intermunicipales)
- ♦ Relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district
- ♦ Suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal
- ♦ Publications communales et rapport de gestion

- ♦ Réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité
- ♦ Archives communales et archives historiques
- ♦ Réservation des salles communales
- ♦ Coordination des activités culturelles et associatives
- ♦ Tombolas, lotos, permis temporaires

La secrétaire municipale représente la Commune au sein du Groupement des Secrétaires municipaux du district d'Aigle et du Canton de Vaud

- Mme Marie-Claire Melet, boursière et préposée au contrôle des habitants en fonction depuis le 1<sup>er</sup> février 1991

### Bourse

Les tâches principales de la bourse, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction de la Municipale Christine Christen, sont les suivantes :

- ♦ L'établissement des comptes annuels
- ♦ L'établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité
- ♦ L'aide à l'élaboration de préavis municipaux, pour la partie financière
- ♦ La planification financière
- ♦ La négociation, le renouvellement et le suivi des emprunts
- ♦ La gestion de la trésorerie
- ♦ Les saisies et les paiements des factures fournisseurs
- ♦ La facturation de taxe et de prestations diverses
- ♦ Le suivi des encaissements et du contentieux
- ♦ La gestion des salaires
- ♦ L'établissement des déclaration TVA, AVS, SUVA, LAA
- ♦ La gestion du portefeuille d'assurance
- ♦ Les annonces de sinistres auprès des compagnies d'assurance
- ♦ La gestion de la partie communale liée aux impôts : remises de contributions, frontalier, arrêté d'imposition

### Contrôle des habitants

Les tâches principales du contrôle des habitants sont les suivantes :

- ♦ Tenue du registre des habitants
- ♦ Procédures liées aux titres de séjour et d'établissement pour les étrangers
- ♦ Etablissement d'attestations diverses
- ♦ Etablissement des cartes d'identité
- ♦ Tenue du registre des chiens
- ♦ Rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance,
- ♦ Validation des signatures lors d'initiatives et de référendums

La boursière et la préposée au contrôle des habitants représente la Commune au sein des Groupements des Boursiers du district d'Aigle et du Canton de Vaud et des Préposés au contrôle des habitants de l'Est Vaudois et du Canton de Vaud.

Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes sur différents points et à favoriser les échanges d'informations et le développement d'une formation continue.

- **M. André Roth**, employé de voirie et concierge depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011
- **Mme Doris Nicollier**, remplaçante à la conciergerie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011
- **M. Luka Susa**, fontainier et employé de voirie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016
- **M. Sébastien Mermod**, employé de voirie en fonction depuis le 25 avril 2022
- **M. Oleksandr Davyskyba**, auxiliaire de voirie sur appel
- **M. Bernard Vaudroz**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018
- **M. Glenn Garnier**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 15 décembre 2019
- **Mme Florence Lüthi**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022

## 1.9 STATISTIQUES DE LA POPULATION

La population résidante permanente du canton compte 846'300 personnes à fin 2023. Par rapport à 2022, elle a augmenté de 1,9 % ou 15'500 habitants, soit une croissance annuelle plus élevée que celle de l'année précédente (+1 %).

Cette hausse est deux fois plus importante que la croissance moyenne des cinq dernières années. Il faut remonter à la période 2008 – 2013 pour observer des taux de croissance comparables. Une grande partie de cette augmentation est due à l'important afflux de personnes ayant fui l'Ukraine.

Les flux migratoires sont le moteur de la croissance démographique du canton. ec la formation, le travail est le principal motif d'immigration. Ensemble, ils représentent 70 % des arrivées de l'étranger en 2023. Quant aux districts, c'est dans ceux de Broye-Vully (+1,8 %), d'Aigle (+1,6 %) et de Ouest-Lausannois (+1,6 %) que la progression relative a été la plus importante. Au 31.12.2023, la population de Corbeyrier était de 464 habitants (440 en 2022) et se composait ainsi :

Suissets				Etrangers				Total		
Hommes		Femmes		H+F	Hommes		Femmes		Total	
total	dont 0-16	total	dont 0-16		total	dont 0-16	total	dont 0-16		
201	32	214	26	415	30	3	19	4	49	464

**Résidences secondaires** 5 inscriptions

**Population étrangère** Permis de séjour B : 6  
Permis d'établissement C : 29

**Départs et arrivées** En 2023, 42 départs et 26 arrivées ont été enregistrés.

**Naissances** Durant cette année, trois naissances ont été inscrites.

**Décès** Toute notre sympathie accompagne les familles touchées par le deuil des sept personnes décédées en 2023.

## 1.10 TOURISME

### Vaud Rando

L'assemblée générale a eu lieu le 12 octobre 2023 à Luan. La coordination entre la Municipalité et Vaud Rando est assurée par M. Steve Dind, Municipal, et deux baliseurs, Mme Claire Emery et M. Steve Dind.

### Chemins pédestres

La traditionnelle journée d'entretien des sentiers pédestres a eu lieu le 3 juin 2023. Chaque année, de nombreux bénévoles, jeunes et moins jeunes, donnent de leur temps pour cette activité qui soulage le travail des employés communaux. Celle-ci sera reconduite les années à venir. Le chemin pédestre qui rejoint le hameau de Boveau au cimetière de Leysin a été sécurisé avec des chaînes.

La montée de Luan a été balisée jusqu'à la Chaux de Tompey, le prolongement du chemin pédestre sur l'ancienne route des Agittes, au lieu-dit La Sarse, a été prolongé et de nombreux piquets en bois ont été changés au profit de poteaux métalliques plus résistants aux conditions atmosphériques.

### Montreux Trail Festival

La Municipalité a accepté que la course MXtreme traverse une partie de son territoire le 10 juin 2023. Des équipes de bénévoles de Corbeyrier ont assuré le ravitaillement à la cabane de Luan.

### Journal communal – Quand on parle du Loup

Un numéro est sorti en automne 2023. Mme Aline Carrupt, responsable de la rédaction et de la conception, souhaitant se mettre en congé depuis là, les informations officielles ont été communiquées à la population par le biais de tout ménage.



# 02. FINANCES

## 2.1 ACTIVITES DE LA BOURSE

Au cours de l'exercice 2023, la Bourse communale a continué à soutenir avec efficacité la Municipalité dans ses efforts visant à pérenniser l'équilibre des finances communales.

C'est ainsi que Mme Marie-Claire Melet, Boursière communale, a régulièrement établi, à côté des opérations usuelles de comptabilisation, de facturation, de gestion tant des salaires que du contentieux, un suivi des comptes et de la trésorerie.

La Bourse communal facture, entre autres :

- ♦ L'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau
- ♦ Les services d'épuration et d'égout
- ♦ La taxe sur les déchets
- ♦ Les locations de la salle communale et du stand de tir
- ♦ Les taxe de séjour
- ♦ L'impôt foncier
- ♦ Diverses prestations fournies par la commune

## 2.2 ANALYSE DES COMPTES 2023

Le résultat des comptes 2023 se solde par un bénéfice de CHF 34'438.75 après amortissement et attributions aux réserves. Le budget établi en novembre 2022 faisait état d'un déficit prévisionnel de CHF 71'402.50. Le résultat final de ces comptes a bénéficié des remboursements sur les participations péréquatives et sociales 2022 et sur le mécanisme d'autofinancement des comptes liés par prélèvements dans les réserves (eau – égout – épuration – déchetterie – tourisme).

La marge d'autofinancement générée par cet exercice est de CHF 134'918.21.

Le montant total des emprunts au 31.12.2023 est de CHF 4'100'028.00 auquel s'ajoutera les prochains emprunts liés aux crédits d'investissements en cours, acceptés par le Conseil communal pour un montant total de CHF 560'500.00.

Le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 a été fixé à CHF 4'800'000.00.

Les dépenses d'investissements 2023 découlant des différents préavis avalisés par le Conseil communal ont été réalisés à hauteur de CHF 616'524.00-. Ces travaux ont bénéficié d'un montant total de subventions de CHF 342'609.00 principalement liées à la réfection des chemins et dessertes agricoles.

Le détail des comptes de fonctionnement et d'investissements figure dans le préavis municipal PM no 24-06.

# 03. DOMAINES COMMUNAUX ET BATIMENTS

## 3.1. FORETS

L'assemblée générale du GFA a eu lieu le 11 mai 2023 à Rennaz. M. Laurent Fivaz a présenté un rapport d'activités qui résume les chiffres et les points essentiels de l'année écoulée. Les comptes 2022, sont approuvés à l'unanimité.

Le budget 2024 a été accepté à l'unanimité lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Aigle le 2 novembre 2023.

Mme Aline Sciacca est la nouvelle inspectrice d'arrondissement et succède à M. Jean-Louis Gay, parti à la retraite.

L'Assemblée générale est présidée par M. Guy Bochud, Municipal de Corbeyrier et le Conseil communal est représenté par M. Marc Tauxe.

Les autorisations d'abattage suivantes ont été délivrées :

Parcelle	Propriétaire(s)	Adresse	Essence(s)
1230	Guinault Tiphaine	Chemin du Plit 2	Un cerisier
905	Dind Stève et Stéphanie	Route des Agittes 11	Neuf épicéas
511	Bovard Marie-Aline	Vers-Cort	Six érables

## 3.2 DOMAINES ET PATURAGES

### Domaine des Paqueys

#### Pollution de l'eau au domaine des Paqueys :

Lors des dernières mesures, l'eau de la ferme qui provient d'un pompage dans la nappe phréatique n'était plus aux normes. Le taux de nitrate est trop élevé. Les locataires ont été informés (boire de l'eau en bouteille). Si lors des prochaines mesures le taux reste en dessous des normes, nous devrons étudier l'installation d'une mini station de traitement.

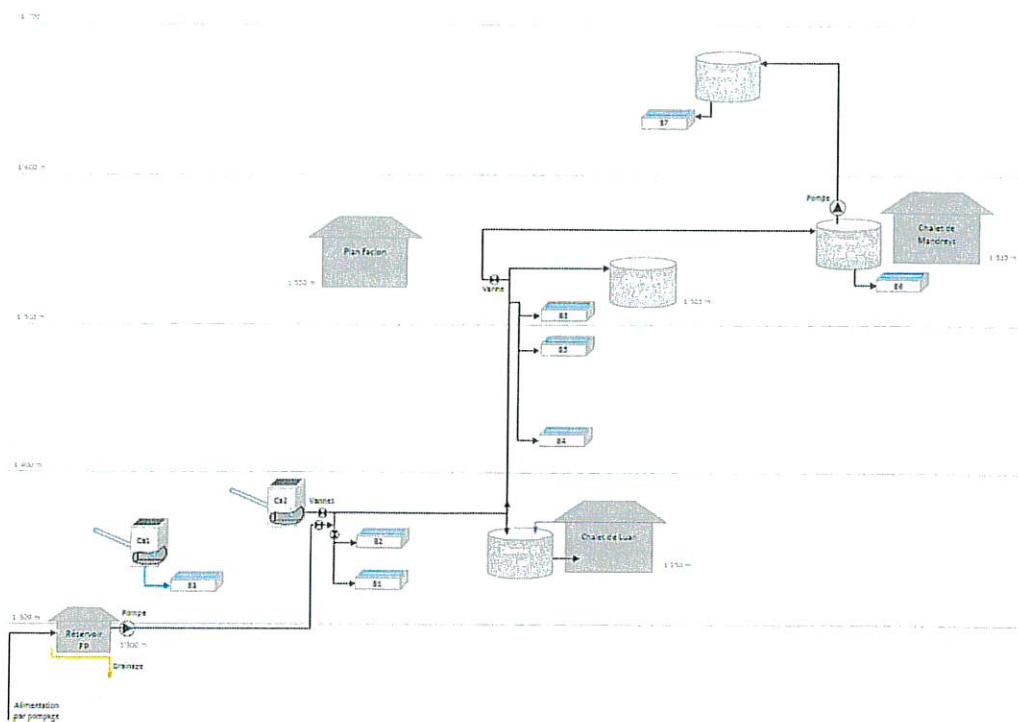
#### Correction du Rhône 3 :

Le prix de rachat de la parcelle touchée par la correction du Rhône a été fixé par le canton à CHF 43'842.00. Ce rachat interviendra au moment des travaux.

### Alpages

L'avant-projet d'améliorations structurelles de l'alpage de Luan - Mandreys (alpage propriété de la Commune de Corbeyrier et de l'Etat de Vaud) est finalisé. Il a été envoyé aux instances cantonales et fédérales pour approbation dans le but d'obtenir des subsides. Pour rappel, le but serait de rendre l'alpage autonome en distribution d'eau. Pour cela, trois anciens captages seraient modernisés et l'eau de pluie ainsi récupérée. Pour permettre la récupération de l'eau, les toitures et les chéneaux des chalets seraient refaites. Le chalet d'alpage de Luan sera raccordé au réseau d'eaux usées de la commune.

Principe de fonctionnement de l'approvisionnement en eau – Luan Mandreys :



L'ensemble du projet lié à l'exploitation agricole est estimé à CHF 440'000.00

### 3.3 VIGNES

La Commune de Corbeyrier est membre de la coopérative "Artisans Vignerons d'Yvorne" (AVY). Les vignes sont louées, selon un bail à ferme viticole pour une durée de 18 ans à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015, à M. Cyrille Bonjour, qui donne entière satisfaction.

La récolte 2023 a été très bonne autant du point de vue de la quantité que de la qualité.

Chaque année une souscription pour le vin rouge et le vin blanc de la réserve des Robaleux est proposée à la population et aux résidents secondaires.

Le toit de la cabane de vigne a été entièrement rénové à cause de nombreuses infiltrations d'eau.

La Commune de Corbeyrier a adhéré au programme "Yvorne Grandeur Nature", un concept qui a pour but de promouvoir une démarche globale plus respectueuses de l'environnement. En optant pour des méthodes de culture qui favorisent la biodiversité des plantes et des animaux, elle protège la santé des riverains.

### 3.4 BATIMENTS

Comme chaque année, les entretiens courants ont dû être entrepris.

#### Epicerie

À la suite de la visite du Service d'Hygiène, plusieurs travaux ont été exigés :

- ♦ Crédit d'un sas entre le local wc et l'espace de vente
- ♦ Amenée d'eau chaude au lavabo du local wc

Des devis ont été demandés, les travaux seront réalisés début 2024.

#### Hangar et scierie

Plusieurs travaux d'assainissement au niveau des fenêtres et des portes devront être effectués. Différents devis ont été demandés. Un préavis sera préparé pour mars 2024.

Un nouveau concept feu a été étudié à la suite du rapport de protection incendie réalisé en novembre 2022.

Les améliorations suivantes ont été mises en œuvre : dégagement de l'issue de secours, affichage des consignes de sécurité, déplacement de l'extincteur.

D'autres mesures correctives sont à prévoir pour 2024.

# 04. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

## 4.1 POLICE DES CONSTRUCTIONS

Parc.	Propriétaire(s)	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire / autorisation municipale délivré(e) le	Permis d'habiter / d'utiliser délivré le
116	Favre Jean-Louis et Thérèse	Construction d'une pergola ouverte de 22 m <sup>2</sup>	Dispense	14.02.2023	
1208	Bournoud Max-Olivier et Claire	Isolation périphérique de la toiture et des parois	05.12.2020 03.01.2021	15.03.2023	
1177	Conus Pierre et Geneviève	Réfection d'un mur de pierres entassées non bétonnées	Dispense	28.02.2023	
150	Kiener Edmond et Anna	Installation solaire	Dispense	08.03.2023	01.05.2023
1208	Bournoud Max-Olivier et Claire	Reconstruction d'un bûcher sur la façade est	Dispense	16.03.2023	
679	Rastoldo Silvio et Porta Mireille	Installation solaire	Dispense	13.03.2023	04.05.2023
376	Segui Nathanaël et Déborah	Remplacement d'une haie de noisetiers par des parois	Dispense	15.05.2023	
1251	Nicolier Robert et Marie-Louise	Installation solaire	Dispense	05.06.2023	
48	Stamm Bernhard et Rossbach Carolin	Installation d'un cabanon de jardin	Dispense	05.06.2023	
1231	Kölliker-Ott Hermann	Installation pompe à chaleur	Dispense	08.06.2023	18.10.2023
870	Bonin Roland	Réalisation d'une terrasse devant le chalet	Dispense	03.10.2022	30.05.2023
1453	Richard Thierry	Création d'un bassin végétalisé de récupération des eaux	Dispense	06.07.2023	
351	Association Les Alvéoles	Création de deux petits étangs	Dispense	15.05.2023	
351	Association Les Alvéoles	Travaux d'empierrement et mise en place d'un drainage	Dispense	15.05.2023	
7	Genillard Christian et Corinne	Création d'une fenêtre en façade nord-ouest	Dispense	13.07.2023	
457	Favre Pierre-André	Installation solaire	Dispense	20.07.2023	
715	Cochard Daniela	Installation solaire	Dispense	24.08.2023	
679	Rastoldo Silvio et Porta Mireille	Isolation périphérique 120mm, agrandissement de 2 fenêtres et petit escalier extérieur. Création d'un escalier intérieur avec palier	14.06.2023 13.07.2023	02.10.2023	
1218	Jaccard Olivier	Agrandissement du balcon	Dispense	03.10.2023	07.03.2024
807	Ecole climatique de Boveau	Installation de luminaires en façade et fouille sur la parcelle communale 808	Dispense	03.10.2023	
58	Frénée Franck et Claret Patrick	Création d'un appartement de 2 pièces dans l'ancien commerce du chalet	Dispense	16.11.2023	

351	Association Les Alvéoles	Réfections intérieures de la salle polyvalente avec démontage de la cheminée et isolation du radier. Creuse et assainissement de la cave avec nouvelles poutreisons. Echange des fenêtres et installation d'une porte fenêtre	Dispense	20.11.2023
891	Akongo Mélinda	Rénovation de la sous-couverture de la toiture	Dispense	30.11.2023

La complexité de certains dossiers nécessite le concours de spécialistes, dans ces cas-là, la Municipalité fait appel à deux bureaux d'ingénieur-conseil et d'architecte : au Bureau 15 Sàrl et Aba Partenaires SA. Elle a pu suivre une présentation aux communes afin d'optimiser le traitement des autorisations de construire.

## 4.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En collaboration avec le bureau RWB Vaud SA, la Municipalité a poursuivi la révision du Plan d'Affectation communal (PACom) et modifié différents points, selon les exigences cantonales. Une séance d'information avec présentation du PACom au Conseil communal s'est déroulée, lors d'une séance extraordinaire, le 16 mai 2023 à Corbeyrier. Grâce au relevé des lisières forestières qui s'est fait au printemps 2023 et quelques légères modifications, le PACom pourra être validé et mis à l'enquête publique début 2024.

## 4.3 ROUTES – CHEMINS COMMUNAUX – VOIRIE

### Véhicules

Depuis que le transporteur Aebi est entretenu par Mecal à Aigle, il fonctionne parfaitement bien. Dorénavant, de l'huile biologique pour le moteur est utilisée pour éviter toute pollution, car il œuvre souvent dans des zones de source. De nouveaux pneus et une nouvelle batterie ont été achetés.

Un crochet d'attelage a été fixé au Toyota Hilux et de nouveaux pneus ont été achetés.

### Machines

Des roulettes de soutien ont été achetées pour la lame à neige et la pelle Bobcat a été réparée.

## Panneaux de signalisation

Remplacement de plusieurs panneaux de signalisation, dont un sens unique placé à la route Derrière le Collège et d'autres panneaux vieillissants.

## Entretien du réseau routier

Comme chaque année, le Groupe Künzli SA assure l'entretien des sacs de routes. Le fauchage des bords de routes communales est assuré par l'entreprise ETA Beau Crêt Sàrl.

La société Divico-Kutter SA a procédé au changement de deux regards à la route de Laly et au colmatage des fissures sur les routes communales.

Un projet pour changer transformer en zone 30 km/h le milieu du village est à l'étude.

## Travaux

### Améliorations foncières AF :

L'entreprise Gasser SA est venue au printemps pour effectuer des retouches. Les travaux effectués en 2022 avaient été exécutés par mauvais temps, le gravier était gras, le chemin humide et cela a provoqué quelques problèmes. Les pentes ont été modifiées et les nids de poule rechargés. Un tas de gravier, approprié pour les zones source, a été laissé sur place.

Les employés de la voirie devront intervenir hebdomadairement au chemin de la Praille pour vider les renvois d'eau. Cela a causé des nids de poule. Un rouleau compresseur a été loué pour y remédier.

### Plan-Falcon :

Les travaux de réfection du chemin ont été effectués au printemps 2023 et ils ont été subsidiés par le Canton à 86 %.

### Chemin du Bugnon :

La réfection du revêtement bitumineux de la route du Bugnon a été effectuée sur sa totalité.

## Déneigement

Les employés communaux ont pu gérer le déneigement, car il n'y a pas eu beaucoup de neige.

## Silo à sel

La location d'un silo à sel facilite beaucoup le travail des employés de la voirie qui gagne un temps précieux dans leurs déplacements.

## Rallye du Chablais

Une demande spéciale a été faite par M. Jordan Eric, Directeur du rallye, qui a souhaité que la route soit ouverte quelques jours avant la date officielle. De ce fait, la Municipalité lui a facturé les frais d'un employé et d'une machine pour nettoyer la route.

## Eclairage public

Le contrôle mécanique de tous les mats a été effectué et un contrat d'entretien pour l'éclairage public reconduit avec la Romande Energie.

Une prise pour l'alimentation électrique du sapin de Noël a été mise en place pour faciliter son illumination annuelle.

## 4.4 PARCS ET CIMETIERE

Comme chaque année l'entretien courant du cimetière est effectué.

## 4.5 GESTION DES DECHETS ET DECHETTERIE

### Déchets collectés en 2023

Le relevé des principaux déchets ménagers et issus de la déchetterie

Tonnage	Type de déchets	Destination
69.900	Déchets ménagers	SATOM
8.660	Déchets encombrants	SATOM
20.150	Papier – carton	Retripa SA
23.060	Verre	Vetro Swiss
1.656	PET	Pet-Recycling Suisse
10.700	Inertes	Carrières d'Arvel SA
1.800	Textiles	Valtex Multiservice SA
3.700	Ferraille	Birchler Recycling

### Déchetterie

Les employés de la voirie ont effectué les entretiens courants.

Il y a toujours un excédent de travail lié aux incivilités, notamment dans la benne à papier qui doit être triée chaque début de semaine.

A la demande de la Municipalité, le GFA apporte son aide au broyage du bois et pour d'autres travaux habituels nécessitant des machines adaptées dont elle ne dispose pas.

Le GFA effectue un travail de compression du papier dans le container à l'aide d'une plaque fabriquée par nos employés.

### Compost

Les citoyens peuvent bénéficier gratuitement d'un excellent compost.

## 05. ECOLE, FORMATION, ACCUEIL PETITE ENFANCE, CULTES

### 5.1 ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE

Au niveau de l'enclassement, on comptabilise 15 enfants à Corbeyrier, 5 à Yvorne et 25 à Aigle. 25 élèves mangent à la cantine.

Pour permettre aux élèves de pratiquer une activité physique à Yvorne, des auxiliaires d'accompagnement de transport ont été engagées.

### 5.2 CULTES

M. Guy Bochud, Municipal, a assisté le 23 mars 2023 à l'assemblée de paroisse à Aigle.

Au 31 décembre 2023, la commune recensait :

Statistiques religieuses	
Protestants	207
Catholiques	65
Autres et non renseignés	190

A relever que les personnes n'ont plus l'obligation de déclarer leur confession à leur arrivée.

# 06. SECURITE PUBLIQUE

## 6.1 CONTROLE DES HABITANTS

Mme Marie-Claire Melet est également désignée Préposée au Contrôle des habitants. Les tâches lui incombant sont :

- Enregistrement des arrivées, des départs, des déménagements, des naissances, des décès, des mariages, des divorces (y.c. le contrôle de l'autorité parentale), des séparations, des naturalisations, des déménagements et tous changements d'état civil
- Corrections et mises à jour des données spécifiques propres au registre
- Demandes d'établissement des cartes d'identité
- Octroi, prolongation et modification des différents permis de séjour, établissement, etc, pour les ressortissants étrangers
- Production d'attestations diverses (attestations d'établissement, demandes de renseignements, certificats de vie, certificats de bonnes moeurs, etc)
- Mise à jour des mesures de protections (tutelles)

Le tout, en veillant à la protection des données et en prenant les mesures nécessaires de confidentialité.

## 6.2 GENDARMERIE

La Municipalité collabore avec le poste de Gendarmerie à Aigle. Des contacts sont régulièrement pris par téléphone. Un rapport mensuel de leurs interventions est transmis et une rencontre annuelle en découle pour la transmission d'un compte rendu plus détaillé.

## 6.3 SERVICE DU FEU

La Commission consultative du feu (CCF) du SDIS Chablais, qui englobe les communes d'Aigle, d'Yverne et de Corbeyrier, s'est réunie à plusieurs reprises en 2023. Le SDIS est intervenu à huit reprises sur le territoire communal durant l'année 2023.

Le Détachement Premier Secours de Corbeyrier (DPS) est fort de 15 membres. Il est commandé par le Lieutenant Sylvain Genillard.

## 6.4 PROTECTION CIVILE

Le Conseil intercommunal de l'ORPC du district d'Aigle s'est réuni à deux reprises, le 27 avril et le 21 septembre 2023. La Commune de Corbeyrier est représentée à l'Assemblée intercommunale par M. Guy Bochud, Municipal et par M. Sylvain Genillard, Conseiller communal. Le commandement est assuré par le Major Ugo Fastiggi.

L'abri communal a été inspecté et validé. L'acquisition de 36 lits supplémentaires a permis d'augmenter la capacité d'accueil à 248 places.

# 07. AFFAIRES SOCIALES

## 7.1 REPAS DES AINES

Le repas des aînés a eu lieu le 5 septembre 2023 à la salle communale. Grâce au beau temps, l'apéritif a été servi à l'extérieur, devant le bâtiment du collège. L'excellent repas, broche, salades et dessert, concocté par la Boucherie Nicollier a été fort apprécié par les convives. Le magicien présent pour l'occasion a su capter l'attention de tous avec ses fabuleux tours de magie.

## 7.2 JUBILAIRES

Une délégation de la Municipalité, représentée par Mmes Monique Tschumi, Syndique et Christine Christen, Municipale s'est rendue chez Mme Georgette Cropt, le 26 avril 2023 à l'occasion de son nonantième anniversaire.

M. André Bournoud a fêté son nonantième anniversaire à l'EMS Grande-Fontaine à Bex accompagné de la prestation du Chœur de Loup et de M. Guy Bochud, Municipal.

Le 8 décembre 2023, M. André Dulon a accueilli à son domicile, Mme Christine Christen et M. Guy Bochud, Municipaux, pour partager un moment fort sympathique à l'occasion de son nonantième anniversaire.

## 7.3 ASANTE SANA

2023 a été une année riche en changements pour ASANTE SANA.

Changement de direction d'abord, avec le départ de la directrice Leila Nicod. Après 12 ans à la tête de l'association. Elle est remplacée temporairement par M. Pierre Salvi.

Changement de méthode également à la suite du résultat déficitaire 2023 qui a poussé le directeur ad intérim à s'interroger ouvertement sur son fonctionnement.

Changement de gouvernance enfin, avec l'introduction d'un management collaboratif basé sur l'autonomie, la confiance et la prise de responsabilités.

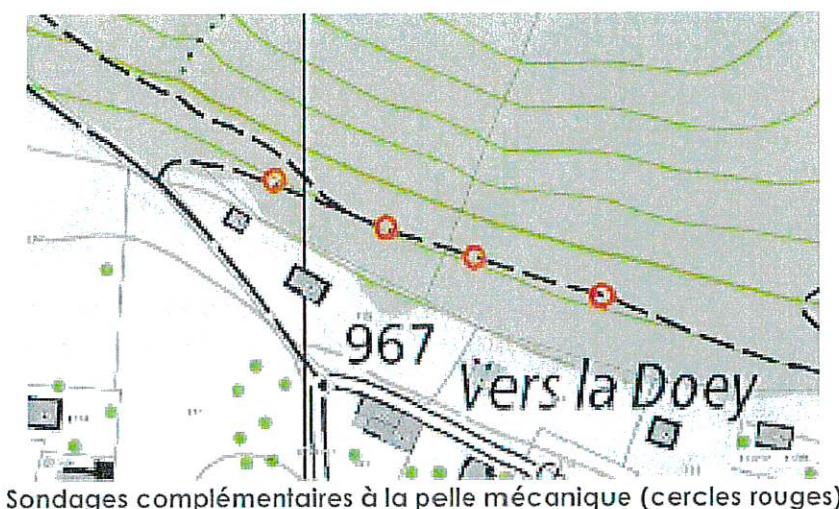
# 08. SERVICES INDUSTRIELS

## 8.1 SERVICE DES EAUX

### Sources

#### Vers-la-Doey :

Nous avons réalisé des sondages sur la source de Vers-la-Doey dans le but de vérifier son potentiel, dont voici la conclusion du rapport : "On peut donc conclure que l'eau souterraine est bien à l'intérieur des calcaires et qu'il n'y a pas d'eau dans la couverture meuble. Ceci confirme le concept de captage par drains forés tel que décrit dans notre rapport du 8.11.2022".



Le projet consiste à recapter la source à l'aide de forages rayonnants destructifs, qui seront par la suite introduits dans la chambre de rassemblement et de pompage, cette nouvelle chambre à l'amont de la parcelle 115, contre la forêt, permettrait de fournir une chambre entièrement enterrée. Celle-ci aurait pour fonction d'une part de remonter les volumes produits au réservoir des Fontanelles, mais également de descendre gravitairement la part d'Yvorne à la chambre de Rouge Terre.

Ce projet se ferait en collaboration avec la commune d'Yvorne. Pour Corbeyrier, le but principal serait de garantir une source qui permettrait de prendre le relais des sources de Luan en cas de pénurie ou de pollution.

Le coût est estimé à CHF 345'000.00.

#### Source de Luan (Ovaille et Pré du Lac) :

Nous avons remplacé les crêpines et les bondes. Au captage Pré du Lac les travaux étaient importants car tout était fortement oxydé.

Nous avons installé des compteurs aux captages, nous disposons depuis de mesures en temps réel par notre système de gestion.

- ♦ **Le captage de l'Ovaille**

Comme le turbidimètre existant est tombé en panne (il avait plus de 15 ans), il a été remplacé par un nouveau. À la suite de l'installation de ce nouvel appareil, le seuil de turbidité de 1 est dépassé lors de fortes précipitations, les analyses en laboratoire confirment ces mesures. L'ancien turbidimètre indiquait des valeurs beaucoup trop faibles.

Le taux de turbidité supérieur à 1 est régulièrement dépassé dans nos 2 captages par fortes pluies. L'approvisionnement en eau est assuré uniquement par nos réservoirs. Des intempéries de plus de 48 heures pourraient priver d'eau notre village !

Cette situation devra impérativement être améliorée.

#### • **Le captage Pré du Lac**

Comme il y avait un très grand dépôt de vase sur les fonds (plus de 40 cm d'épaisseur) un nettoyage a été fait (légère amélioration de la turbidité).

Le 15 novembre 2023, la source Pré du Lac a été totalement inondée à la suite des fortes pluies. Un boîtier électronique a été endommagé. Il a été remplacé et installé en hauteur pour éviter tous dégâts en cas de nouvelle inondation. Le système de trop plein des captages devra être nettoyé et modernisé ; encore des travaux supplémentaires pour l'année prochaine !

### Réservoirs

Mars 2023 le réservoir des Fontanalles a été vidé pour un nettoyage. Son état est bon mais il ne répond plus aux normes. Plusieurs éléments, vannes, etc sont en mauvais état, il faudra les remplacer.

Pour moderniser ce réservoir, nous pourrions faire 2 réservoirs PVC à l'intérieur de la structure existante (à étudier).



Le flotteur du réservoir de Boveau a été remplacé. Sortir l'ancien fut un gros travail et a mobilisé trois personnes.

### Fuites

Le 25 août 2023, une importante fuite est à déplorer au centre du village, sous les places de parc de l'immeuble des Dents-du-Midi. A cause de cette fuite, une grande partie du village a été privée d'eau. Ce n'est pas la première fuite sur ce tronçon de conduite. Cette conduite, en très mauvais état, sera remplacée en 2024 pour sécuriser l'approvisionnement en eau de notre village.

Le 25 septembre 2023, une nouvelle fuite se produit à Vers-Cort. La fuite a été rapidement réparée.

## 8.2 EGOUTS ET EPURATION

### STEP AERA

Les travaux de construction de la future STEP régionale ont débuté au mois d'avril. La commune de Corbeyrier devrait être raccordée durant l'été 2025.

#### Assainissement

Le chemin des Ravires est en très mauvais état, une réfection s'impose. Nous avons demandé une estimation des coûts pour sa réfection complète (remplacement des conduites EU/EC, eau et enrobé). Le montant global serait de CHF 355'000.00, ce chemin se trouve en zone S3 de protection des sources de la commune d'Yverne. Vu le montant, cette réfection complète est abandonnée. L'enrobé sera refait en 2024 car indispensable.

## 8.3 ENERGIE

Le projet CEVALER (Communautés Energétique pour la VALorisation Locale des Energies Renouvelables) avec la HES-SO n'est pas abandonné. Au mois de juillet la HES-SO Valais-Wallis a déposé le dossier au DETEC. Le projet aurait dû être accepté en octobre 2023. Malheureusement, tout est repoussé, car ce projet dépendra d'une loi qui sera débattue par le parlement au printemps 2024.

Les partenaires de ce projet sont :

- ♦ Institut Informatique HES-SO Valais
- ♦ Institut Energie et Environnement (IEE) HES-SO Valais-Wallis
- ♦ Institut Travail Social (ITS) HES-SO Valais
- ♦ Commune de Saint-Martin
- ♦ Commune de Corbeyrier
- ♦ Commune d'Essertines-sur-Rolle
- ♦ Quartier les Frasses (Châtel-Saint-Denis)
- ♦ Romande Energie
- ♦ OIKEN
- ♦ Groupe E
- ♦ DG E Services SA
- ♦ Wago
- ♦ CEEEX
- ♦ Energie Citoyenne

## 09. CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, la Municipalité se plaît à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil et le remercie de son appui et de sa confiance.

La Municipalité adresse également ses remerciements à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, toutes celles qui sont engagées dans les sociétés locales, ainsi qu'au personnel communal d'avantage sollicité par le volume en augmentation et la complexité des tâches à accomplir.

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

**Vu** le rapport sur la gestion pour l'année 2023

**Ouï** le rapport de la commission de gestion

**Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2023
2. de donner décharge la Municipalité pour sa gestion de l'année 2023

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Monique Tschumi



La Secrétaire



Ingrid Coppex

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2023.

Déléguée municipale : Mme Monique Tschumi, Syndique

## NOTES